Plans de gestion
du Conservatoire du littoral

Sites des plaines de Tahiti et des anses de Rospico et Poulgwin

Finistère





Névez

Plaines de Tahiti et anses de Rospico et Poulgwin

Finistère

Commune de Névez



Les sites des plaines de Tahiti et des anses de Rospico et Poulgwin sont situés sur la commune de Névez, au sud-est de Concarneau. Malgré leur proximité, ces trois sites correspondent à des contextes géographiques très différents, certains secteurs étant ouverts sur le littoral et d'autres lovés autour d'anses ou rias. Cette étonnante diversité leur confère une richesse toute particulière.

- Propriété du Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention du Conservatoire
- Espaces urbanisés
- Réseau routier

Une terre de contrastes

C'est un véritable concentré de la diversité paysagère des rivages de la Cornouaille sud qu'offrent les sites sur le territoire de Névez :

- Au sud du bourg, le site des plaines de Tahiti épouse le trait de côte en offrant une transition progressive depuis les falaises de 4-5 m de haut à l'ouest jusqu'à la renommée plage de Tahiti : sable blanc et eaux claires d'un bleu azur y prennent volontiers un air de tropiques apprécié des touristes.
- À l'est, le site des anses de Rospico et Poulgwin est sur la rive droite de l'Aven. Il révèle une atmosphère de vallons humides, clairières et formations boisées.

Le patrimoine historique confère à ces lieux des points d'intérêt particuliers. Les anses de Rospico et Poulgwin présentent un patrimoine souvent lié au socle granitique : dolmen en milieu boisé, blocs granitiques issus de l'ancienne exploitation de cette richesse du sous-sol, chaumières en « pierre debout », lavoirs, château de Poulguin dont la silhouette domine la rivière… Le site des plaines de Tahiti n'est pas en reste avec le corps de garde autrefois érigé pour veiller à la sécurité des lieux et l'amer de Stang Dour instauré au XIX^{e} siècle sur la dune.

Une diversité d'habitats naturels

En lien avec la variété des paysages, la liste des habitats naturels qui se côtoient est impressionnante : milieux forestiers (qui eux-mêmes associent feuillus, boisements mixtes et résineux), landes littorales et intérieures, espaces dunaires, ruisseaux, prairies humides, prés salés, vasières, pelouses dites aérohalines en bordure de falaises, espaces de bocage…
Conséquence de cette mosaïque, une grande diversité de faune et de flore caractérise les sites.

Une évolution socio-économique pouvant fragiliser la qualité des milieux naturels

Néanmoins la diversité et la qualité des milieux naturels sont fragilisés. Ainsi, la déprise agricole favorise une tendance à l'embroussaillement et à l'homogénéisation des milieux ouverts, par l'abandon des espaces autrefois entretenus par l'Homme.
En parallèle, avec le développement du tourisme, des secteurs comme les dunes et les pelouses en bordure de falaises souffrent de l'affluence et des activités balnéaires. Enfin, certains secteurs privés connaissent une tendance à l'artificialisation, devenant des espaces quelque peu jardinés ou aménagés.



Château de Poulguin

Vers une meilleure maîtrise foncière

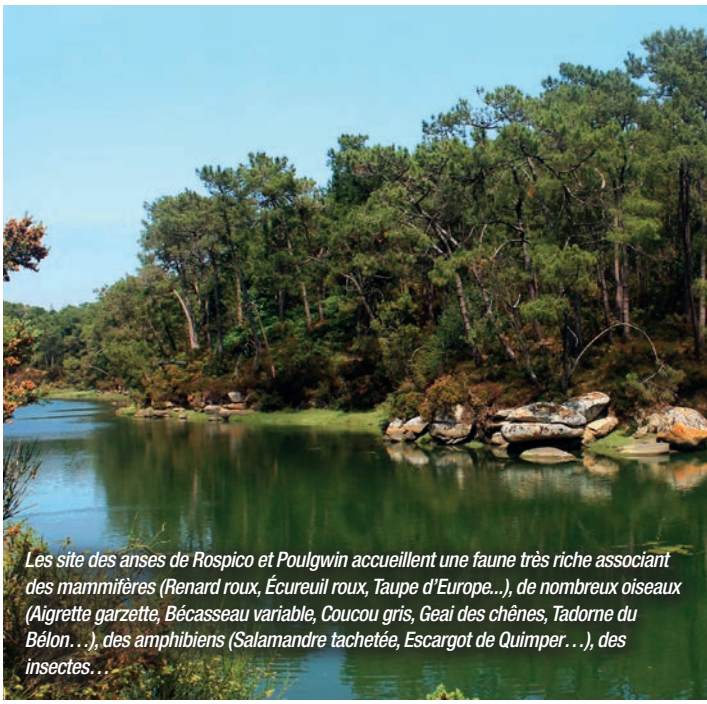
La situation foncière est également très contrastée : alors que le site des plaines de Tahiti est constitué d'une multitude de petites parcelles réparties entre plus de 170 propriétaires, les anses de Rospico et Poulgwin se composent de parcelles de plusieurs hectares appartenant à une trentaine de propriétaires. Sur l'ensemble du périmètre d'intervention, le Conservatoire n'est propriétaire que de quelques parcelles de taille limitée. La conduite d'actions efficaces dans le cadre d'un plan de gestion cohérent est donc conditionnée par la mise en œuvre d'une solide politique d'acquisition foncière.

1 Préserver la diversité d'un patrimoine allant de l'océan aux fonds de vallons

La variété des paysages n'est autre que l'expression de la diversité exceptionnelle des habitats naturels qui s'échelonnent depuis les franges littorales jusqu'aux berges de rias. Or faute d'interventions, la conjonction de la déprise agricole et de la fréquentation touristique se traduit par une dégradation de certains secteurs fragiles (dunes, bords de falaises…), une disparition du bocage et globalement une homogénéisation des milieux naturels. Spécifiques à chaque milieu, les mesures de gestion sont animées par un seul et même objectif : le maintien de la diversité des habitats. La réalisation d'inventaires faune-flore et de suivis scientifiques permettra d'évaluer la pertinence des méthodes adoptées.

- Milieux ouverts littoraux (plaines de Tahiti) : la fréquentation a provoqué la dégradation des pelouses naturelles exposées au vent en bord de falaises. Les mesures visent à réduire leur piétinement (potelets et signalétique empêchant leur accès), limiter l'enfrichement par fauche et intégrer des zones de pâturage.
- Espaces dunaires : la mise en défens de certaines zones de la dune embryonnaire vise à créer les conditions de leur restauration en les protégeant de l'affluence. L'objectif est de retrouver les dynamiques naturelles de ces habitats qui doivent présenter une plus grande mobilité, y compris en préservant la laisse de mer.
- Landes littorales et intérieures : présentes sur les deux sites, ces landes à végétation basse, colonisées par les ligneux, tendent à se boiser progressivement. L'objectif est d'assurer la diversité des landes au détriment des prunelliers et arbustes invasifs par des interventions sur les secteurs en voie de fermeture et de préserver les landes dominées par les bruyères.
- Zones humides : les anses de Rospico et Poulgwin sont maillées par de multiples rivières et ruisseaux intermittents qui convergent vers l'Aven et ont permis la formation de zones humides ; de même, sur les plaines de Tahiti, un ruisseau qui s'écoule depuis Kerherlédan offre une zone abritée et humide. Ces espaces remarquables pour la faune et la flore contribuent à la gestion de la ressource en eau en régulant les écoulements et en assurant la filtration des eaux de surface. Ils doivent donc être protégés : préservation et restauration des prairies et des boisements humides, réduction de la colonisation par des espèces invasives, entretien des cours d'eau…
- Milieux forestiers : peupliers, frênes, aulnes, hêtres, chênes, charmes et saules se développent sur les berges de ruisseaux et vallons, formant des forêts dites alluviales. À leurs pieds, les zones humides abritent une même richesse avec la Laîche pendante ou la Laîche à épis, la Menthe aquatique, des Iris des marais...

  Les espaces boisés, majoritairement sur les sites des anses de Rospico et Poulgwin, sont maillées par de multiples rivières et ruisseaux intermittents qui convergent vers l'Aven et ont permis la formation de zones humides, tendent à s'appauvrir progressivement en l'absence de gestion. Il s'agit de favoriser leur diversité biologique par un meilleur équilibre des peuplements : diversification en faveur des hêtres et chênes au détriment des sous-bois de sapins pectinés, ouverture de trouées favorisant la régénération naturelle, gestion des espèces invasives et espèces importées... Par ailleurs, la conservation des bois morts doit être privilégiée dans le respect de la sécurité des visiteurs afin de favoriser le développement des mousses, lichens, champignons, insectes et autres oiseaux.
- Espaces bocagers : alors que par endroits les cultures se sont développées au détriment des prairies et du bocage, ailleurs la déprise agricole a favorisé la formation de milieux pré-forestiers. Il convient donc d'assurer le maintien des prairies grâce au pâturage et des haies, essentielles pour la diversité de la faune et de la flore.



Les site des anses de Rospico et Poulgwin accueillent une faune très riche associant des mammifères (Renard roux, Écureuil roux, Taupe d'Europe...), de nombreux oiseaux (Aigrette garzette, Bécasseau variable, Coucou gris, Geai des chênes, Tadorne du Bélon…), des amphibiens (Salamandre tachetée, Escargot de Quimper…), des insectes…



Facilement reconnaissable grâce à l'amer tourné vers la mer, le site des plaines de Tahiti offre un paysage idyllique largement ouvert, depuis les plages de sable blanc et le massif dunaire jusqu'aux plaines agricoles.

2 Améliorer les conditions de découverte des sites

Le littoral de Névez bénéficie d'une renommée à la hauteur de ses attraits : balades aux vues imprenables sur les eaux bleu turquoise des rias et de l'océan, succession d'ambiances variées, patrimoine historique, plages de sable blanc… Ces atouts attirent de nombreux visiteurs, en particulier en période estivale. Il convient donc de favoriser la découverte des sites tout en limitant les risques liés à une fréquentation mal maîtrisée.

- Valoriser le patrimoine culturel et paysager
  Les mesures consistent principalement à valoriser le potentiel paysager par le dégagement de perspectives et la conservation de points de vue paysagers, ainsi que par l'entretien des accès aux points d'intérêt. En parallèle, une attention particulière doit être portée à la présence d'aménagements et d'usages peu adaptés au cadre naturel des sites.
- Organiser et canaliser la fréquentation
  Les interventions sur les cheminements ont pour vocation la sécurisation des sentiers (coupe de branches mortes) et la préservation des milieux fragiles : recul des sentiers situés sur des zones d'érosion, canalisation de la fréquentation pour éviter le piétinement de certains secteurs naturels… L'organisation du stationnement devra accompagner l'évolution de la fréquentation : recul des parkings par rapport au littoral, suppression des stationnements sauvages en bordure de littoral, lutte contre le camping sauvage.


Sentier forestier

- Créer un sentier pour personnes à mobilité réduite sur le site des plaines de Tahiti
- Développer les actions de sensibilisation du public par la mise en place d'une signalétique adaptée et des actions d'animation.

Coordonner l'action en vue d'une gestion efficace des sites

La mise en place d'une politique cohérente sur l'ensemble des sites passe par la formalisation d'un plan de gestion mais aussi l'organisation d'une gouvernance. Il s'agit d'organiser et mutualiser les moyens, qu'ils soient techniques ou financiers. La mise en place d'une convention de gestion entre le Conservatoire du littoral et la commune de Névez doit constituer le socle indispensable à la conduite d'actions concertées. De même, l'organisation de comités de suivi de gestion permettra de réunir l'ensemble des acteurs, pour évaluer l'efficacité des actions réalisées et établir le calendrier des opérations.

Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

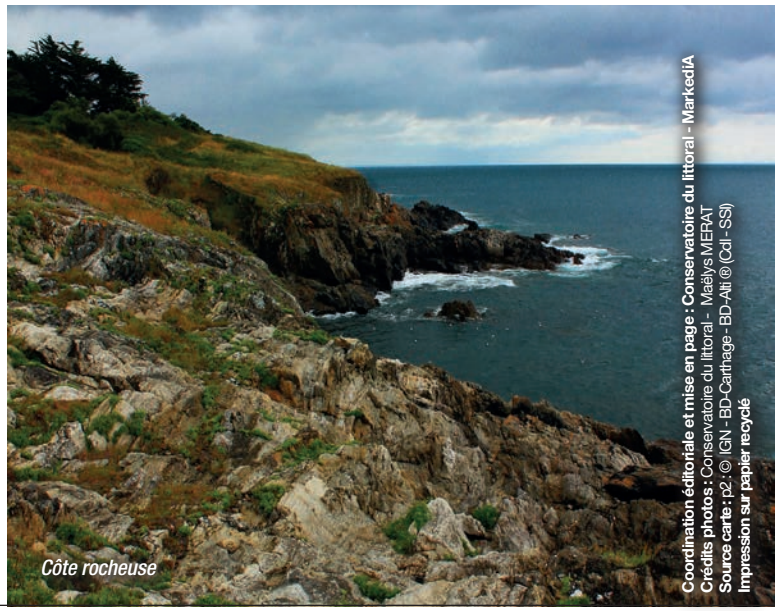
Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquérir les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public.

Construite à partir du plan de gestion complet, qui est établi en concertation avec les acteurs du territoire, cette brochure synthétise les spécificités du site et les choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Retrouvez les brochures de la collection sur le site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr

Téléchargez l'application mobile
http://cloud-my-media.odolium.com/cdl/

Juin 2018


Côte rocheuse

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - MarkediA
Crédits photos : Conservatoire du littoral - Maëlys MERAT
Source carte : p2 : © IGN - BD-Carthage - BD-Alti® (Cdl - SSI)
Impression sur papier recyclé

Partenaire

www.ville-nevez.com

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Conservatoire du littoral
www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Bretagne
8 Quai Gabriel-Péri - BP60474
22194 Plérin Cedex
Tel : 02 96 33 66 32
bretagne@conservatoire-du-littoral.fr